

Extrait du Ville d'Avion

<http://ville-avion.fr/spip.php?article4987>

Les Cycles d'Interventions Thématiques

- Avion enfance -



Date de mise en ligne : mercredi 5 avril 2017

Copyright © Ville d'Avion - Tous droits réservés

Quoi ?

Mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les Cycles d'Interventions Thématiques (CIT) sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la Commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives (par exemple : Marionnettes - Lecture - Créer un jeu de société - Activités d'initiation sportive - Les Petits Cuistots - Vidéo - Numérique - Graines d'Artistes - Djembé - ...)

Ces activités ne sont pas obligatoires, mais un enfant inscrit s'engage à participer à la totalité des séances. Les parents s'engagent à informer la Maison de l'Enfant en cas d'absence. Un enfant absent sans justification lors de deux séances, sera considéré comme non-prioritaire pour les CIT suivants.

Qui ? Avec qui ?

Les CIT s'adressent à tous les enfants scolarisés sur la Commune. Le nombre de places est limité, l'attribution se fait donc en fonction des places disponibles

Les CIT sont animés par des personnes diplômées ou qualifiées dans les domaines de l'éducation, de l'animation, de l'enfance, de la culture ou du sport : les animateurs des Accueils de Loisirs Périscolaires, des intervenants provenant de services municipaux (Médiathèque, Sport, Jeunesse, Cyberbase, Centre Culturel, ...), les ATSEM et des intervenants du monde associatif Avionnais.

Quand ?

Les CIT se déroulent de 16h30 à 17h45, un jour par semaine, dans chaque école

Pour 2016-2017	Ecoles	
Lundi	Ecoles Joliot-Curie	
Mardi	Ecoles Lurçat / Cadras	Ecoles Frank-Michel / Aragon-Triolet
Jeudi	Ecoles Cachin	Ecoles Lannoy / Wallon
Vendredi	Ecoles <u>Prin-Cotton / Rolland-Mandela</u>	Ecoles Parent / Desnos

A la fin des cycles (17h45 pour les élémentaires, 17h40 pour les maternelles), les parents viennent reprendre les enfants. Si les parents l'autorisent, les enfants de plus de 6 ans peuvent repartir seuls à la fin du CIT. Ne peuvent être accueillis à l'accueil périscolaire (jusqu'à 18h30) que les enfants qui y sont inscrits.

Inscriptions :

Un CIT est composé de 5 à 11 séances réparties sur une même période (entre chaque période de vacances scolaires). Les inscriptions ont lieu un mois avant.

Les Cycles d'Interventions Thématiques

Périodes	Les CIT se dérouleront du :	Les inscriptions auront lieu du :
CIT 1	7 Novembre au 16 Décembre 2016	3 au 8 Octobre 2016
CIT 2	3 Janvier au 10 Février 2017	5 au 9 Décembre 2016
CIT 3	27 Février au 7 Avril 2017	30 Janvier au 4 Février 2017
CIT 4	24 Avril au 30 Juin 2016	27 Mars au 1 ^{er} Avril 2017
<i>Les inscriptions s'effectuent via les documents remis dans les écoles ou ceux téléchargeables sur le site de la Ville.</i>		

Pour des raisons d'organisation, aucune inscription ne sera prise en compte en dehors des dates d'inscription fixées. Cette année encore, la Commune propose la gratuité des CIT à l'ensemble des enfants scolarisés dans la Ville.